

<http://www.snetap-fsu.fr/Bulletin-aquitain-Numero-special-Cellules-de-veille.html>



Bulletin aquitain - Numéro spécial "Cellules de veille"

- En Région -

Date de mise en ligne : mercredi 20 décembre 2017

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Fidèle à son objectif de défense du service public et de ses personnels, et pour mieux les informer, le Snetap-FSU Aquitaine a décidé de consacrer un bulletin spécial "cellules de veille" afin que nous puissions ensemble progresser dans le bien-être au travail.



Bulletin n°20 Décembre 2017

Numéro spécial

Saisir la cellule de veille

Edito

Les CHSCT (Comités Hygiène Sécurité et Conditions de Travail) existent dans la fonction publique depuis le début des années 2010. Dans l'enseignement agricole public, ils ont été mis en place en 2012.

En région, ils ont la forme de CHS CTREA. Ils permettent de suivre la situation des établissements face aux problèmes de sécurité et de santé et s'adressent à toutes et tous les fonctionnaires et contractuels d'établissement. Les agents du Conseil Régional dépendent d'un CHSCT qui leur est propre.

Dans un contexte d'économies budgétaires, les agents se trouvent souvent être les variables d'ajustement et souffrent des économies décidées en « haut lieu ». Pourtant les problèmes de conditions et de souffrance au travail s'accroissent, nous en avons hélas le témoignage quasi quotidien. Le « bien-être » est devenu un sujet d'actualité et se prise en compte en tant que matière professionnelle progressive.

Dès la mise en place des CHSCT, le SNETAP-FSU, première organisation syndicale de l'UAP, a tenu à ce que

cette instance puisse peser de tout son poids, première en considération la situation des établissements et détermine les conditions de travail des agents.

En Aquitaine, le SNETAP-FSU a obtenu la mise en place de "cellules de veille". Cet organe, issu du CHS CTREA, à l'écoute des agents en souffrance au travail, peut être saisi à leur demande. Après plusieurs années d'existence on se rend compte qu'il joue un rôle important dans l'amélioration de la situation des personnels en souffrance. Malheureusement, malgré nos demandes répétées pour une égalité de traitement, ces "cellules de veille" n'existent toujours pas chez nos « co-régionaux » de Limousin et de Poitou-Charentes.

Fidèle à son objectif de défense du service public et de ses personnels, et pour mieux les informer, le SNETAP-FSU Aquitaine a réalisé ce bulletin spécial "cellules de veille" afin que nous puissions ensemble progresser dans le bien-être au travail.

Alain Godot
Secrétaire régional
SNETAP-FSU Aquitaine



Page 1

Le Bulletin Aquitain n°20

Decembre 2017